

## **USA: le statut de réfugié en passe d'être accordé à une femme battue**

WASHINGTON - L'administration américaine a plaidé pour que soit accordé le statut de réfugié à une femme originaire du Guatemala parce qu'elle était battue par son mari, au terme d'une procédure de 14 ans qui pourrait ouvrir le droit d'asile à d'autres victimes de violences conjugales.

Mercredi, le ministère américain à la Sécurité intérieure (DHS) a introduit devant un tribunal de San Francisco (Californie, ouest) compétent pour juger les affaires d'immigration, une requête en faveur de Rody Alvarado, affirmant qu'elle "mérite de bénéficier du droit d'asile et de se voir attribuer le statut de réfugié".

"Il ne s'agit pas d'une décision finale, mais de l'affirmation par le DHS qu'il ne s'oppose pas au statut de réfugié. Il est probable à 99% qu'elle en bénéficie", a expliqué à l'AFP Karen Musalo, l'avocate de Rody Alvarado.

Rody Alvarado, aujourd'hui femme de ménage dans une maison de retraite en Californie, est arrivée aux Etats-Unis en 1995, fuyant son mari, épousé à 16 ans, qui la battait.

En 1996 un juge de l'immigration de San Francisco lui avait accordé le droit d'être demandeur d'asile mais une cour d'appel avait rejeté la décision en 1999. En 2004, l'avocat général, représentant du gouvernement, avait plaidé pour la première fois en faveur de Mme Alvarado mais la requête n'avait pas abouti.

Les tribunaux américains n'ont jamais contesté les violences dont elle a été victime. Des documents de justice relatent la façon dont elle a été frappée à coups de crosse de pistolet, comment elle a eu la mâchoire disloquée ou le fait que son mari, un ancien militaire, la traînait par les cheveux dans la rue.

"Je remercie Dieu que tout finisse bien. Mais cela n'a pas été facile d'attendre aussi longtemps une décision des autorités de l'immigration", a dit Mme Alvarado dans un entretien au New York Times publié vendredi. Elle a dit espérer que le dénouement de son cas permette à d'autres femmes de bénéficier du statut de réfugié, tout comme les avocats et associations de défense des droits de la femmes.

"C'est une étape très importante et nous savons gré à l'administration Obama de la reconnaissance de la légitimité des demandes d'asile pour les femmes battues", a observé réagi Karen Musalo, également directrice du Center for Gender and Refugee Studies.

Du côté du gouvernement de Barack Obama, on juge que "les faits doivent être étudiés au cas par cas et demandent une évaluation spécifique des menaces que subit le demandeur d'asile", selon Matthew Chandler, un porte-parole du ministère à la Sécurité intérieure, interrogé par l'AFP. Mais "la violence au foyer est toujours une raison valable pour obtenir l'asile aux Etats-Unis", a-t-il affirmé.

"La question est très complexe et nous étudions de nouvelles règles pour ces dossiers", a-t-il ajouté.

(©AFP / 30 octobre 2009 19h57)

<http://www.romandie.com/infos/news2/091030185718.cmfyk16f.asp>